

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 98 (1962)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

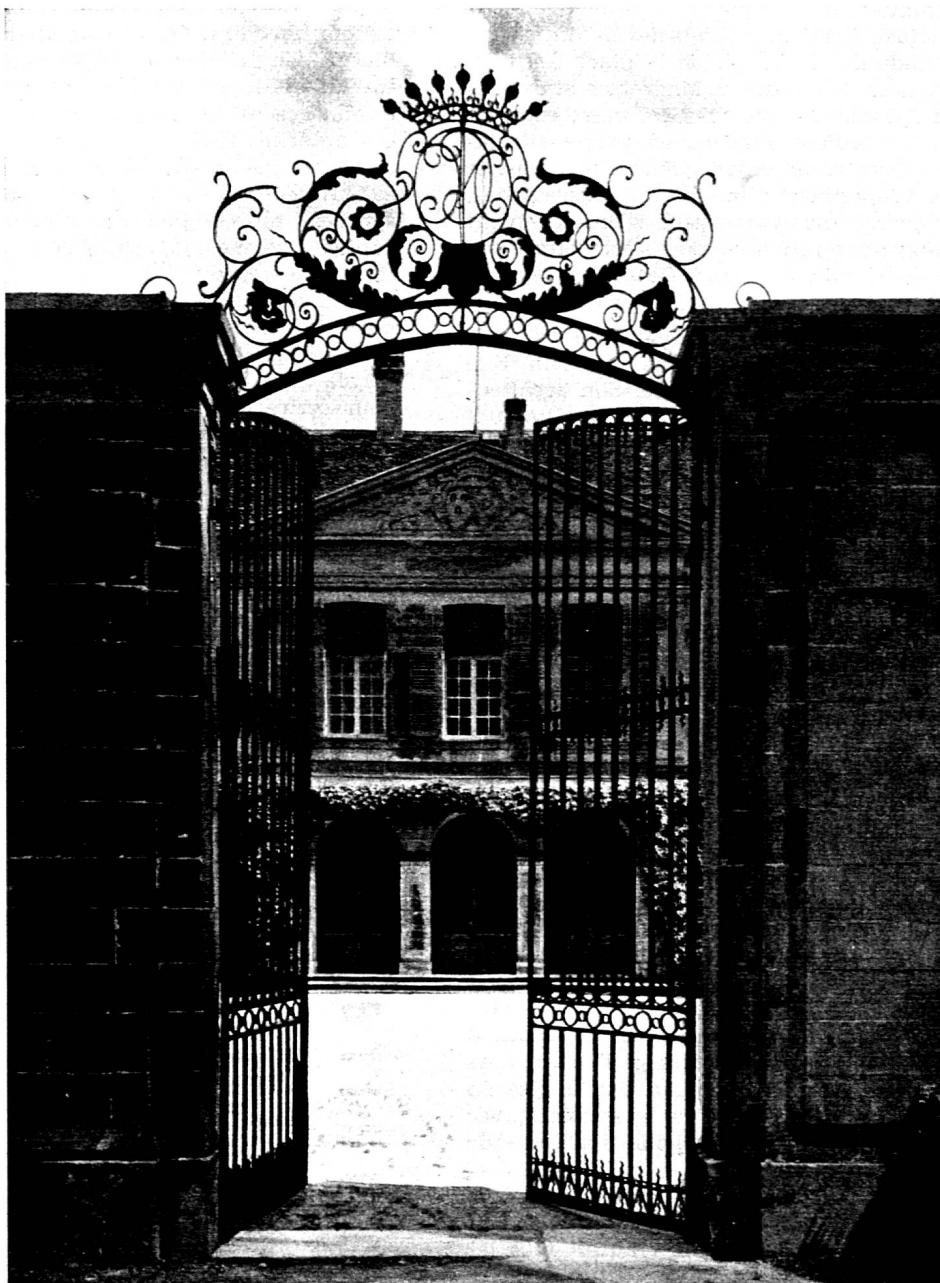
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 1,50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Entrée
du
château
de
Coppet

L'ancien château se composait d'un ensemble de bâtiments disposés autour d'une cour centrale. Le château actuel ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle. Des réparations importantes y ont été faites par Necker qui s'y établit en 1790 pour y vivre jusqu'à sa mort en 1804. Sa fille, M^{me} de Staël, y séjournait à plusieurs reprises et y reçut des hôtes illustres; ses descendants, la comtesse puis le comte d'Haussenville devinrent les propriétaires du château.

COMITÉ CENTRAL**SPR****PARTIE CORPORATIVE**

Le billet du Congrès

Nous n'allons pas reprendre l'antienne : lors d'un congrès, on n'a guère le loisir de découvrir le lieu où l'on se réunit ! Du reste, une simple visite y suffirait-il vraiment ? Il est permis d'en douter... Prenons donc les devants, pour vous rendre un peu plus familière cette ville de Bienne où se tiendra, les 23 et 24 juin, le XXXe Congrès SPR.

Bienne — en allemand Biel, car nous sommes ici à cheval sur la frontière des langues et le bilinguisme est officiel — est située à 437 mètres au-dessus du niveau de la mer. Altitude de la gare et de la place centrale, en fait : les quartiers extérieurs de Madretsch et de Mâche montent à l'assaut de quelques collines ; ceux de Boujean et de Vigneules s'étagent en partie sur les pentes des premières chaînes jurassiennes ; et tout le nord de la cité proprement dite — nombreuses villas, grandes fabriques, établissements d'enseignement (Technicum et Gymnase), hôpitaux — s'échelonne, au-dessus de la « vieille ville », jusqu'à Beaumont, aux limites d'Evilard.

D'une superficie de 2158 hectares, Bienne pourrait mériter le qualificatif de ville-champignon. Elle a grandi vite, en effet, et elle continue. Son architecture d'ensemble s'en ressent : elle est si hétéroclite qu'il serait sans doute plus juste de parler d'une absence d'architecture d'ensemble... Ramuz, non sans malice, le notait en ces termes : « Autour du Vieux-Bienne, dans le cours du XIXe siècle et des trente-cinq années suivantes, sont venus s'assembler par cercles concentriques de nombreux immeubles plus ou moins officiels et plus ou moins voyants, où se retrouve, comme dans des couches géologiques, toute la succession des styles architecturaux en faveur à ces différentes époques. » La nôtre poursuit les mêmes errements : avant même Lausanne, par exemple, on s'est rallié ici à l'idée d'édifier des maisons-tours ; mais les cinq plus hautes s'égaillent à toutes les extrémités de la ville !

La croissance rapide de la cité va de pair avec une constante augmentation de la population. Bienne, qui compte aujourd'hui 62 000 âmes (en chiffres ronds), s'est payé, en 1961, le luxe d'enregistrer, avec 3222 habitants supplémentaires, le plus fort accroissement de population de toutes les villes suisses (sans en excepter Zurich). Ces « Biennois » — combien en dénombrerait-on de souche autochtone, au milieu des immigrés de partout ? — ils parlent allemand (et souvent, « indistinctement » comme disait un ironiste, aussi français) dans la proportion des deux tiers ; l'autre tiers est d'expression romane (car il ne faut pas, à côté du français, négliger l'italien — Bienne possédant, avec 6000 Transalpins, la plus forte colonie italienne de Suisse).

Et quoi encore ? Il y aurait les trolleybus, les funiculaires, la Compagnie de navigation ; il y aurait les industries, le commerce, l'artisanat ; il y aurait tous les aspects de l'activité culturelle. Ce sera pour d'autres « billets » — à moins que les possibilités ne s'avèrent assez nettes d'en offrir un abondant échantillonnage aux participants du XXXe Congrès SPR...

Assemblée extraordinaire des délégués**Neuchâtel, 10 mars 1962**

Cinquante délégués, avec le comité central au complet, ont siégé samedi, à Neuchâtel, sous la présidence d'A. Perrot.

L'assemblée avait une très grande importance, puisque, en adoptant de nouveaux statuts, elle procéda à une réorganisation complète de la SPR. Il s'agit avant tout d'adapter les organes et les moyens de notre fédération romande aux nouvelles conditions de vie et de travail qui nous sont faites. C'est là que réside le drame. Tous ceux qui approchent de près ou de loin le comité central ou les commissions permanentes sont bien capables de comprendre quelle énorme somme de travail et de responsabilité leur incombe et combien minimes sont les moyens à disposition soit vis-à-vis des autorités fédérales — et leur rôle croît d'année en année — soit vis-à-vis de l'étranger, soit pour tirer, à tout moment et dans une foule de domaines, une synthèse mise à jour des efforts faits dans tous nos cantons romands. Le comité central doit faire face à une tâche écrasante.

Il faut donc lui donner, en hommes et en argent, ce qui est nécessaire à son œuvre. Mais, les membres des sections considèrent, dans les meilleurs cas, que, certes, la SPR est utile, pour administrer l'*« Educateur »*, pour écrire des rapports, pour prononcer des discours bien sentis lors des assemblées d'associations, pour organiser, enfin, le congrès tous les quatre ans. Tout cela leur semble bien vite fait et bien lointain, et ne joue guère qu'un rôle tout accessoire d'informations mutuelles quand il s'agit de défendre la situation de chacun qui elle dépend des sections cantonales. Et depuis que je m'occupe de la Romande, soit depuis quelque quarante ans, je vois les dirigeants préoccupés par le problème d'établir des contacts de plus en plus étroits entre les sections elles-mêmes et entre celles-ci et le comité central, afin que celui-ci n'ait pas la désagréable impression de partir en avant, en flèche, sans être sûr d'être suivi par le gros de la troupe !

Comme je l'ai déjà fréquemment souligné, le comité central, et surtout son bureau, ont travaillé depuis plus d'une année avec une persévérance et une précision qu'on ne peut qu'admirer. Vingt fois sur le métier, ils ont remis leur ouvrage, sollicitant les avis de leurs collègues du comité, des présidents, de tous les collègues rencontrés et même d'un juriste. Le projet qui était

sommaire

Partie corporative. Le billet du Congrès. — Assemblée extraordinaire des délégués SPR. — Pour mieux connaître notre histoire. — Vaud. Cotisations 1962. — Vacances en Grèce. — A l'Ecole normale. — Rappel. — Arrêté du 26 janvier 1962. — Postes au concours — Tribune libre : Appel. — Genève. Réponse à... — Réponse à De la Terre à la Lune. — Coin du centre. — Economie et Jeunesse. — UIGD, Fonds d'entraide. — Rapport des vérificateurs des comptes UAEE. — Neuchâtel. Comité de section. — Présidents de section pour 1962. — Caissiers de la SPN. — Exposition scolaire permanente. — Recrue. — Section de Neuchâtel. — Jura bernois. Synode d'hiver du district de Delémont. — Résolution. — Rapport d'activité SPJ. — Tribune libre. — Des boucliers. — Divers. SSTM et RS. — Retraite du corps enseignant — Cours pour chefs d'excursions. — Echanges d'appartements — Voyages à l'étranger. — Service de placement et d'échange.

présenté formait un ensemble bien proportionné. Tous les comités cantonaux, comme tous les délégués avaient eu la possibilité de l'étudier. Restait à le discuter.

Rien n'est plus ingrat qu'une discussion de statuts. Malgré toute l'habileté et la maîtrise du président, auxquelles chacun a rendu hommage, malgré la concision relative des orateurs, il a fallu sept heures et des poussières pour arriver au bout des délibérations, encore qu'on ait dû admettre qu'une deuxième et dernière lecture sera nécessaire avant le congrès pour fixer des détails de rédaction et rédiger encore une fois certains articles controversés.

Mais les questions les plus importantes ne sont pas toutes réglées, notamment celle des finances. Depuis la guerre, la SPR a vécu misérablement, en hésitant à engager des dépenses mêmes minimes, mais nécessaires, l'*Educateur* grignotant la cotisation centrale et vice-versa. L'an dernier, même indépendamment de toute réorganisation, le déficit sur l'*Educateur* s'est élevé à près de 10 000 francs. Le prix du papier, les dépenses d'imprimerie ne cessent d'augmenter et même l'accroissement de la publicité ne peut les compenser. La nécessité d'une augmentation de l'abonnement est inéluctable, et nous serons encore au-dessous du coût des journaux similaires : *Schweizerische Lehrerzeitung* et *Ecole bernoise*. Quant à la cotisation centrale, elle aussi doit s'enfler. Les comités et spécialement les caissiers des sections devront amortir les chocs, expliquer, justifier.

En résumé une séance utile, mais comme a remarqué un délégué, posséder des statuts bien adaptés est excellent, mais plus important encore est l'esprit avec lequel ils sont appliqués.

G. W.

Pour mieux connaître notre histoire

L'enseignement de l'histoire suisse à l'école primaire offre certainement de sérieuses difficultés, d'autant moins faciles à résoudre que les connaissances historiques des maîtres se limitent trop souvent au contenu du manuel dont disposent les élèves. Impossible, dans ces conditions, de dominer la matière à enseigner pour y découvrir les lignes essentielles créées par l'enchaînement des faits quand on sait leur donner leur valeur relative.

C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir signaler aux diverses sections pédagogiques de Suisse romande les conférences qu'offre au corps enseignant le professeur D. Lasserre. L'étude de nombreux documents a permis à M. Lasserre de faire des découvertes du plus haut intérêt et si passionnantes qu'il éprouve le désir de les communiquer à ceux qui ont le devoir d'intéresser la jeunesse à l'histoire du pays.

Sous le titre :

Principaux problèmes historiques posés par le conflit confessionnel, en Suisse, de 1524 à 1712

il répondra aux questions suivantes :

Pourquoi la Confédération des Treize Cantons fut-elle le premier Etat européen à être ensanglanté par une guerre de religion (1531) et aussi le dernier (1712) ?

Pourquoi le conflit confessionnel s'envenima-t-il de plus en plus jusqu'à provoquer la plus sanglante bataille civile de notre histoire (1712) ?

Comment s'explique le fait que la liberté de conscience individuelle n'ait été tolérée dans aucun des treize cantons, alors que plusieurs territoires assujettis — Thurgovie, Rheintal, etc. — en bénéficièrent dès 1529 ?

Comment se fait-il que le traité d'Aarau (1712) ait apporté d'un seul coup la définitive et complète paix confessionnelle ? A qui la Suisse en est-elle surtout redevable ? Et pourquoi l'historiographie presque unanime éprouve-t-elle à son endroit une sorte de honte ?

Ceux qui connaissent M. Lasserre savent bien qu'il ne songe pas à ranimer le conflit confessionnel, tout au contraire. Ses renseignements montrent l'aspect très particulier que notre fédéralisme a donné à ce conflit.

Nous engageons vivement les comités de section à faire appel à M. D. Lasserre, professeur, La Clochatte-sur-Lausanne, dont la conférence passionnante contribuera certainement à éveiller l'intérêt de nos collègues pour l'étude de notre histoire suisse que d'aucuns prétendent, bien à tort, peu intéressante.

A. Chaboz.

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Cotisations 1962

Trois cents collègues ont déjà payé leurs cotisations 1962. Merci.

La livraison des enveloppes spéciales étant retardée, aucun remboursement ne sera envoyé pour le moment.

Chacun peut donc verser sa contribution de fr. 50.— au ccp. No II. 2226, SPV (fr. 53.— pour les membres de la section de Lausanne).

Vous vous éviterez ainsi l'envoi d'un remboursement à l'époque des vacances et contribuerez à diminuer nos frais de port.

Le caissier SPV

Vacances en Grèce

Partir... c'est vivre plus intensément. Vous en ferez l'expérience en participant au voyage en Grèce organisé par l'agence Borel, de Prilly, et réservé spécialement aux membres du corps enseignant de Suisse romande. La parfaite réussite de celui de l'an dernier a

VAUD

incité la dite agence à récidiver en vous offrant à la fois un choix intéressant de variantes et des prix exceptionnels.

Elle a demandé à notre collègue Roger Gfeller, de Lausanne, d'en être l'accompagnateur averti. Du 14 au 29 juillet, il vous fera passer 16 jours de vacances idéales. Sa bonhomie et sa bonne humeur sont contagieuses. Vous aurez du plaisir en sa compagnie.

Selon votre goût, vous pourrez choisir la visite d'Athènes et le séjour à la plage de Xylokastron, agrémenté d'un programme d'excursions à Delphes et en Argolide entre autres. Si le cœur vous en dit — et le porte-monnaie — vous pourrez mettre le cap sur Rhodes, voire Istanbul.

Première étape : partir à la découverte des annonces qui vous donneront tous renseignements utiles. L'une a paru dans le numéro du 16 mars, l'autre sera publiée le 30.

R. S.

A l'Ecole Normale

Récital Vartan Manoogian. — Marie-Louise Rey

Mardi 27 février, les élèves de l'Ecole normale ont eu le privilège d'un récital de violon et piano. Choisis avec un rare bonheur par M. Zeissig, directeur, le jeune violoniste Vartan Manoogian (premier prix du Conservatoire de Paris) et Mlle Marie-Louise Rey, notre collègue musicienne de La Sallaz, ont présenté en deux séances (il y a 540 élèves à la maison mère...) un programme fort éclectique, qui a été applaudi avec enthousiasme après avoir été écouté dans un silence digne des meilleurs mélomanes.

Trois grandes œuvres au programme :

La « Sonate en si bémol » de Mozart, où le piano dialogue avec le violon dans une écriture très concertante. Le tempo et l'équilibre, si importants dans Mozart, ont été très justement mis en valeur. Nous avons spécialement apprécié la qualité sonore intime, l'intensité d'émotion rendue par le violon dans l'andante.

La célèbre et périlleuse « Chaconne » de Bach (tirée de la « Partita en ré ») pour violon solo a permis à Vartan Manoogian de déployer ses qualités éblouissantes : une musicalité intelligente servie par une technique et une virtuosité à toute épreuve, la justesse absolue des doubles cordes, la clarté avec laquelle le thème était exposé ou ressortait dans les différentes variations. Les futurs instituteurs qui s'initient (et parfois combien péniblement !) à l'art si subtil de manier l'archet, ont témoigné longuement leur admiration.

La « Sonate pour violon et piano » de Debussy (dernière œuvre du maître) terminait le programme. Il est heureux que cette pièce impressionniste si parfaite ait couronné ce récital. L'apparence de grande liberté, les fréquents rubatos, la pétulance alternant avec l'atmosphère de rêverie magique, témoignent de l'entente parfaite des deux solistes, entente qui ne s'obtient qu'au prix d'un grand travail.

Vartan Manoogian et Marie-Louise Rey ont prouvé, en dominant si bien leur récital, toutes leurs qualités de musiciens sensibles. Ils semblaient heureux de les transmettre à un public jeune, intéressé, et qui a su, je crois, apprécier la chance d'un tel programme !

Anne-Marie Wasserfallen-Beauverd.

Rappel

Samedi 24 mars à 15 h. 30, salle des expositions, place Perdtemp à Nyon, réunion du groupe de dessin.

Cordiale invitation à tous les collègues de la région.

* * *

En complément de nos lignes du 2 mars, nous publions l'arrêté du 26 janvier 1962 relatif au remboursement des prêts d'honneur.

Arrêté du 26 janvier 1962 concernant l'octroi et le remboursement de prêts aux élèves de l'Ecole normale

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD vu la décision prise le 9 septembre 1958 par le Grand Conseil ensuite de la motion Jaunin et consorts, vu le préavis du Département de l'instruction publique et des cultes,

arrête :

Article premier. — Des prêts peuvent être accordés par l'Etat aux élèves réguliers méritants qui en font la demande, lorsque la position de fortune des parents justifie cette mesure.

Art. 2. — Les parents des élèves qui désirent être mis au bénéfice d'un prêt doivent en faire la demande par écrit au directeur de l'Ecole normale.

Le montant du prêt est fixé au commencement de chaque année scolaire. Il peut être augmenté ou diminué, année après année, selon la conduite et le travail de l'élève, ou sur demande des parents.

Art. 3. — Sous réserve des dispositions des articles 4 et 5 suivants, le remboursement du prêt doit se faire dans les 10 ans qui suivent la nomination à titre provisoire.

Les personnes qui quittent l'enseignement public primaire avant d'avoir achevé le remboursement de leur prêt sont tenues de payer le solde immédiatement.

L'élève qui n'achève pas ses études ou qui n'entre pas dans l'enseignement officiel, doit rembourser sans délai les sommes reçues. Cependant, s'il quitte l'école pour une cause indépendante de sa volonté, il peut être libéré de tout ou partie de cette obligation.

Le Département de l'instruction publique et des cultes prononce sur ces cas, sauf recours au Conseil d'Etat.

Art. 4. — L'instituteur ou l'institutrice qui, après trois ans de fonctions dans une des communes dont la liste est arrêtée par le département, y reste une quatrième année bénéficie d'une réduction de 25 % de l'annuité de remboursement.

Pour la cinquième année, la réduction est de 50 %, pour la sixième, de 75 %.

A partir de la 7e année de fonctions dans cette même commune, la dette est éteinte.

De la 9e à la 11e année, l'Etat rembourse à l'intéressé les annuités pleines versées pendant les trois premières années. La 12e année, il lui rembourse le solde de ses versements.

Art. 5. — L'instituteur ou l'institutrice qui, après 4 ou 5 ans de fonctions dans une des communes en question, change de poste, continue à rembourser le prêt jusqu'à sa dixième année de fonctions, le montant annuel à verser étant celui de la dernière annuité remboursée dans son premier poste.

Si le deuxième poste occupé est celui d'une commune figurant dans la liste, l'annuité fixée selon le premier alinéa du présent article sera versée pendant les trois premières années. Ensuite le dégrèvement reprendra comme pour le premier poste. Mais dans ce cas, l'Etat ne remboursera pas les versements faits antérieurement.

Art. 6. — Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement, avec effet rétroactif pour les instituteurs et institutrices qui, nommés dès 1954 dans une des communes intéressées, remplissaient en 1958 les conditions du dégrèvement qui fait l'objet du présent arrêté.

Ceux qui ont été nommés avant 1954 obtiendront le remboursement des montants versés en trop depuis 1958.

Art. 7. — Le Département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'application du présent arrêté.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 26 janvier 1962.

Le président :

A. Maret

(L. S.)

Le chancelier e. r. :

R. Bovard.

BUFFET CFF MORGES
M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

Postes au concours :

Baulmes : Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Carrouge : Institutrice semi-enfantine.

Chêne-Pâquier : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Cuarny : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition.

Longirod : Institutrice semi-enfantine.

Mézières : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Payerne : Deux instituteurs primaires. Indemnité de résidence. Les candidats sont priés d'envoyer un bref curriculum vitae à la Direction des écoles.

Pomy : Instituteur primaire - Institutrice primaire. Obligation d'habiter le collège - Institutrice semi-enfantine.

Prahins : Institutrice primaire.

Puidoux : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1962.

TRIBUNE**Appel**

A une époque où l'on parle beaucoup d'aide aux pays en voie de développement, nous avons pensé bien faire en publiant cet appel missionnaire à des enseignants, appel qui peut intéresser d'autres collègues que ceux de la volée 1952 à qui il est plus spécialement destiné.

N'y en aurait-il qu'un seul...

André et Simone Piguet-Gilliéron
Collège évangélique
BITAM (Républ. Gabonaise)

Bitam, le 19 février 1962.

Aux collègues de la volée 1952 des instituteurs vaudois,
Chers amis,

Vous souvenez-vous de vos deux collègues de même promotion qui, après avoir convolé en justes noces et avoir travaillé quelques années dans les Alpes vaudoises, sont partis en Afrique sur les ailes de la Mission de Paris ?

Ils sont en ce moment dans de beaux draps et vous envoient ce papier pour vous faire part de leurs difficultés.

Il y a trois ans, nous avons été appelés à ouvrir à Bitam (prenez la carte : frontière triple Gabon, Guinée espagnole, Cameroun), un collège d'enseignement général (correspondant pour le début à nos prim.-sup. avec un programme un peu plus français) que nous dirigeons depuis cette époque. Nous sommes aidés par une demoiselle missionnaire et quelques maîtres africains.

Cette année, nous avons une centaine d'élèves avec les classes de 6e, 5e et 4e des programmes français. (Un de nos élèves est maintenant chez le collège Christinat, à Huémoz.) En octobre 62, nous ouvrirons une section pédagogique. Mais il manque du personnel et nous sommes très inquiets pour cette rentrée. Le problème est le même d'ailleurs pour le collège normal protestant de Lambaréne, dont l'effectif missionnaire va être décimé cette année par les congés réguliers et une démission.

C'est donc avec l'espoir d'attiser une éventuelle étincelle missionnaire dans le cœur de l'un ou l'autre d'entre vous ou pour vous inciter à rendre un service d'Eglise vaudoise à Jeune Eglise d'Afrique, que l'Eglise évangélique du Gabon nous charge de vous écrire.

Quelles compétences faut-il ? Il nous faudrait des maîtres pour l'enseignement du français, des mathématiques, des maîtres d'application, pour 2 ans, 4 ans ou plus. Instituteurs brevetés, maîtres de prim.-sup., le

Saint-Prex : Institutrice primaire. Entrée en fonctions immédiate.

Le Chenit : Instituteur primaire au Brassus.

Le Lieu : Instituteur primaire - Institutrice primaire au Séchey.

Mont-sur-Rolle : Instituteur primaire.

Montreux : Instituteur primaire aux Avants. Indemnité de résidence : marié, 800 fr.; célibataire, 400 fr. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la Direction des écoles.

Moudon : Instituteur primaire. Obligation d'habiter la commune.

Peney-le-Jorat : Institutrice semi-enfantine.

Pizy : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Un appartement de trois pièces avec chauffage central est à disposition.

Sainte-Croix : Instituteurs primaires - Institutrices primaires.

Ursins : Instituteur primaire.

LIBRE

principal est d'avoir les pieds sur la terre, une bonne santé, le désir de faire un travail passionnant dans des conditions qui ne sont plus celles de l'Afrique d'hier, du dynamisme et un soupçon de faculté d'adaptation, le tout appuyé sur une foi solide.

Nous ne voulons pas entrer dans le détail, mais si l'un de vous pouvait, ne serait-ce que porter un intérêt à la chose, qu'il m'écrive par poste aérienne ; je répondrai par retour du courrier à toutes ses questions. Nous envoyons cette lettre à nos camarades de volée, mais si vous pensez à d'autres collègues, plus jeunes ou plus âgés que la question intéresserait, nous vous prions de leur passer cette lettre.

Une éventualité de départ sous-entendrait une prise de contact au plus tôt avec M. H. Mercier, chemin des Cèdres 5, Lausanne (tél. 24 24 38, missions protestantes), en spécifiant une candidature pour Bitam ou Lambaréne.

Avec nos meilleurs messages.

A. et S. Piguet.



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

GENÈVE**GENÈVE**

Réponse à :

**« Nos enfants ont de superbes écoles,
mais ils en ont marre »**

Les lignes parues dans le numéro 8 de « Coopération » du 24 février 1962, et intitulées : « Nos enfants ont de superbes écoles, mais ils en ont marre », ont vivement ému les enseignants groupés dans le giron de l'Union des instituteurs genevois.

Sans vouloir entamer une polémique avec votre collaboratrice au sujet des différents points traités dans son article, nous désirons en contester le titre, qui nous paraît extrêmement fâcheux, ainsi que certaines affirmations contenues dans la première partie de ce document.

En effet, tant celles-ci que celui-là nous semblent procéder d'un regrettable esprit de simplification qui ne peut qu'apporter de l'eau au moulin des détracteurs de l'école publique.

Pour leur part, en tout cas, les maîtresses et les maîtres des enseignements enfantin et primaire genevois ont beaucoup de peine à croire que les enfants qui leur sont confiés s'ennuient dans leur classe et qu'ils quittent leur école, même si elle est neuve, avec un sentiment de lassitude.

Deux exemples choisis parmi d'autres viennent étayer leur conviction :

1) Il suffit, au début d'une année scolaire, d'interroger les enfants sur l'emploi de leur temps pendant les vacances, pour constater que la plupart d'entre eux se réjouissent de reprendre le chemin de l'école et d'y retrouver leurs camarades d'étude et de jeu.

2) Beaucoup d'élèves qui, par suite de maladie ou d'accident, doivent s'absenter pendant plusieurs jours ne cessent de réclamer à leurs parents un retour rapide à l'école, au risque souvent de compromettre le rétablissement de leur santé. Les témoignages de parents confirmant cet état d'esprit sont nombreux.

Nous sommes persuadés que, contrairement aux allégations avancées par Mme Schmitt, la grande majorité des enfants en âge de scolarité obligatoire aiment venir à l'école, même s'ils n'y obtiennent pas des résultats extraordinaires. Ils semblent satisfaits de leur sort. Il est possible que certains éléments non scolaires ou asociaux s'ennuient en classe, comme ils s'ennuient chez eux ou pendant leurs loisirs, comme ils s'ennuieront plus tard dans leur métier et comme ils s'ennuieront leur vie durant, quelle que soit leur activité, si nous pouvons employer ce terme, fort impropre en l'occurrence.

Passons maintenant au second point de notre désaccord :

Il nous paraît très invraisemblable que, dans un canton voisin et ami, un enfant de troisième année primaire, âgé de 9 ans, n'ait plus le temps de jouer tant ses devoirs à domicile sont absorbants.

Dans l'enseignement primaire genevois, en tout cas, la durée des devoirs à domicile est réglementée, et aucun devoir ne doit être donné le samedi pour le lundi, pas plus que la veille d'un jour férié.

Chacun pourra constater que ces exigences sont modestes et qu'elles n'empêchent pas nos écoliers de suivre nombre de leçons particulières, d'avoir une activité réjouissante dans les groupements de jeunesse. Beaucoup d'entre eux trouvent également le moyen de passer des heures fiévreuses dans les cinémas ou devant

le poste de télévision des parents du petit voisin !

D'autre part, il n'est pas juste de dire que le travail fait en classe consiste, pour une bonne part, à contrôler ce que les enfants ont appris à la maison. C'est le contraire qui est exact : les devoirs à domicile ne sont que le complément ou la répétition nécessaire des notions exposées et expliquées en classe.

Qu'il puisse exister des cas particuliers, des erreurs commises par l'un ou par l'autre de nos collègues, nous n'en disconviendrons pas.

Mais est-il besoin, pour remédier à certaines lacunes, d'employer le système trop facile des généralisations hâtives ? Nous ne le croyons pas. Certaines critiques précises pourraient rendre service aux intéressés, mais non point ces doléances émises à l'égard de l'école romande prise dans son ensemble. Car à qui fera-t-on croire que nos jeunes de 16 ans, garçons et filles, frisent la dépression nerveuse ?

Il n'est que de les voir s'ébrouer sur les pentes enneigées ou les terrains de sport, se rassembler pour écouter les dernières nouveautés rythmées, se dépenser lors de sauteries organisées avec le plein accord de parents très compréhensifs, pour voir de pareilles craintes fondre comme neige au soleil.

Le grand reproche que peuvent faire les maîtres d'aujourd'hui à leurs écoliers, c'est précisément d'avoir une peine énorme à se concentrer, à organiser leur travail, à ne pas faire passer constamment leurs petits plaisirs personnels avant leur devoir. Car, s'il est une notion en passe de disparaître du vocabulaire actuel, celui des adultes comme celui des enfants, c'est bien celle du devoir. Est-ce trop demander à la presse qui s'intéresse aux problèmes scolaires d'aider les éducateurs à maintenir certaines exigences indispensables au développement harmonieux des petits des hommes ? A l'heure où, devant la démission de certains parents, des tâches nouvelles vont être dévolues à l'école, les enseignants espèrent pouvoir compter sur une appréciation objective des conditions dans lesquelles ils doivent travailler.

Le comité mixte

Réponse à « De la Terre à la Lune »

(« Educateur » du 16-2-62).

Parlant des propos éthérités de notre collègue Roller, Fiorina se demande qui il a convaincu.

Peut-être, en effet, n'a-t-il pas convaincu tout le monde, mais néanmoins, je peux dire que nous sommes plusieurs à avoir apprécié son message.

Nous avons eu la chance d'entendre des propos qui nous élevaient au-dessus des problèmes quotidiens et nous permettaient d'envisager notre travail professionnel dans une perspective large et optimiste, bien propre à nous encourager.

Si le professeur Roller a la tête dans le ciel, il a bien les pieds sur terre, preuve en soient les nombreux travaux qu'il a conduits avec rigueur.

C'est une raison de lui faire confiance et de souhaiter qu'il ait d'autres occasions de faire part de ses idées à la corporation de laquelle il se réclame encore et toujours.

Edouard E. Excoffier.

En guise de conclusion. — « La critique est aisée, et l'art est difficile ». J'en conviens. Or, je n'ai pas critiqué M. Roller, mais je me suis borné à résumer en

une phrase le sens de son exposé, en estimant honnête de poser la question essentielle : — Qui a-t-il convaincu ?

Je suis heureux de la mise au point de mon collègue Excoffier, qui me donne l'occasion de lui dire que je me suis expliqué franchement avec mon ami Roller. C'est un homme que je respecte profondément, car, sincère, courageux, d'une vaste culture, il est à même de dominer nos problèmes pédagogiques et de proposer des solutions. Mais nous, qui sommes en plein dans la mêlée, avons parfois peine à le suivre dans le futur...

E.F.

COIN DU CENTRE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, lundi 5 courant, à Vernier, Mlle Dr Raquel Robés, ressortissante cubaine, bibliothécaire du Centre de documentation rattaché au Centre régional de l'UNESCO, à La Havane. Mlle Robés a passé trois semaines en Suisse pour étudier entre autres la documentation pédagogique dans notre pays. Nous savons gré au BIE d'avoir songé à notre centre de l'UIG et de nous avoir fait l'honneur de nous mettre en relation avec Mlle Robés, boursière de l'UNESCO, qui a visiblement été intéressée par nos travaux, dont nous lui avons remis la collection complète.

E.F.

Economie et jeunesse

Sous la présidence de M. R. Uldry et en présence de MM. les conseillers d'Etat Ruffieux et Chavanne, a eu lieu, le 6 mars, une conférence de presse chargée d'informer les journalistes sur l'action « Economie et Jeunesse ». Il s'agissait de tenir le public au courant des efforts déployés par les autorités, les écoles et les associations professionnelles pour faciliter aux jeunes le choix d'une carrière et de leurs études.

L'action « Economie et Jeunesse » est née de l'initiative du **Centre d'Information et de 'Public Relations'** et son premier but a été d'établir des relations entre le corps enseignant et les milieux économiques. Ses moyens : visites d'entreprises, discussions avec leurs chefs et les cadres ainsi qu'avec les responsables de l'apprentissage. Il faut que le corps enseignant soit informé exactement de ce que l'économie demande à l'école et qu'il connaisse les conditions dans lesquelles ses élèves seront plongés au sortir de l'école afin qu'il puisse mieux les y préparer.

Le deuxième but, ou plutôt la deuxième face du même but, c'est, par l'intermédiaire de l'école, de mettre jeunes gens et jeunes filles directement avec les métiers qui s'ouvrent devant eux, visites d'entreprises, par petits groupes d'élèves, conversations avec les ouvriers, exposés faits à leurs cadets par les apprentis déjà engagés dans la profession, séances de discussion, documentation sur les voies qui s'ouvrent devant chacun, avec des précisions sur les possibilités d'accès, comme sur le prix qu'il faudra payer pour y arriver, en argent, mais surtout en temps et en efforts. A cette information destinée aux jeunes, il est nécessaire aussi d'associer les parents, afin qu'ils puissent avoir une vue claire sur les perspectives d'avenir d'une profession ou d'une autre.

En 1961-62, par exemple, 13 forums ont été organisés dans les écoles secondaires inférieures qui ont permis à 43 apprentis et élèves d'écoles professionnelles d'exposer à 620 élèves en quoi consiste leur travail. Quarante-six visites ont pu être faites. Toutes ces informations ont dissipé bien des illusions et elles ont fait

ressortir aux yeux des élèves combien est nécessaire une solide formation scolaire de base.

Une discussion a suivi les exposés de MM. Uldry, Jordan et de Mlle Wavre. Elle a mis en relief la nécessité pour notre pays de donner à chacun sa chance et de déceler toutes les aptitudes, en leur permettant de s'épanouir.

G. W.

UIG - Section des Dames Fonds d'entraide. Exercice 1961.

Recettes	
Ecole Bertrand	53.—
— des Eaux-Vives	126.—
— du boulevard James-Fazy . .	43.—
— F. Hodler	167.—
— des Charmilles	10.—
— Trembley	63.—
— des Pervenches	65.—
— de la Roseraie	150.—
— des Cropettes	39.—
— de la rue Necker	40.—
— de la rue du 31-Décembre . .	20.—
Versements individuels	66.50

Total des recettes	842.50
	(en 1961 : fr 953,50)

Dépenses	
Pro Infirmis	120.—
Pupilles du tuteur général	240.—
Village Pestalozzi	70.—
Fondation Pour l'Avenir	50.—
Ouvroir Union des Femmes	150.—
Office privé des apprentissages . .	20.—
Séjour de vacances pour apprentis .	20.—
Enfants arriérés	10.—
Foyer d'accueil de la Madeleine . .	15.—
Croix-Rouge Jeunesse	10.—

Total des versements	705.—

Le bénéfice de fr 137,50 permettra de compléter certains versements qui avaient été réduits cette année afin d'éviter, en fin d'exercice, la mauvaise surprise d'un déficit...

Un merci très sincère à toutes les écoles dont les versements réguliers alimentent notre fonds d'entraide. Merci encore à toutes les collègues qui, individuellement, font aussi leur part. Et merci d'avance à toutes celles qui voudront bien les imiter ! *La trésorière*

Rapport des vérificatrices des comptes

Un certain jour de février,
Selon la coutume immuable,
Notre trésorière-comptable
Nous dit : « Les comptes sont bouclés,
Voulez-vous les vérifier ? »

Bien que la bise fût venue,
Sitôt nous sommes accourues,
De bonnes lunettes pourvues
Afin que pas une bêvue
Ne puisse tromper notre vue.

Nous n'en avons pas trouvé trace.
Pourtant, Mesdames et Messieurs,
— N'allez pas en douter, de grâce ! —
Nous faisons du travail sérieux
Et non du contrôle en surface.

Or, toutes les pièces comptables
Correspondaient, irrécusables,
Aux chiffres nets, irréprochables,
Qui s'alignaient, indiscutables,
Dans des colonnes impeccables.

Et les moindres de ces colonnes
Nous présentaient leurs résultats,
Murmurant : « Ne m'oubliez pas ! »
Nous n'oubliions jamais personne,
Mesdames, vous le savez bien.
Mais ce que vous ne savez point,
C'est qu'au cours de cet exercice,
Nous, les deux vérificatrices,
Nous devons en un tournemain
Nous transformer en acrobates
Retombant toujours sur leurs pattes.

Ne croyez pas que je bouffonne :
Pour tout vérifier congrûment,
Il nous faut, c'est bien évident,
Sauter de colonne en colonne
Tout au long des comptes courants.
Si ces tours de haute voltige
Nous donnent parfois le vertige,
En véritables acrobates
Nous nous retrouvons sur nos pattes.

Hop ! Hop ! sans répit nous sautons
Des débits aux cotisations,
Passant par les frais d'impression,
Aux avis de situation.
Et, véritables acrobates,
Nous tombons toujours sur nos pattes !

Hop ! Hop ! reprenant notre élan,
Nous sautons dans les frais divers,
Les amendes, les circulaires,
Les abonnements SPR,
Nous nous glissons en acrobates
Retombant toujours sur nos pattes,

Après tant de sauts
Latéraux
Commence un autre tour d'adresse :
Il faut vérifier la justesse
D'interminables additions
Se dressant, telles
Des échelles
Avec chiffres pour échelons.
C'est alors le saut en hauteur
Qui s'offre à nos folles ardeurs.

Là, nous joignons sans hésiter
Nos talents pour l'acrobatie
A tous les principes sacrés
De notre méthodologie :
Nous vérifions avec patience
De haut en bas... de bas en haut...
Nous déplaçant avec aisance
Comme singes sur leurs barreaux.

Assez sauté, assez grimpé,
Il nous reste à exécuter
Un exercice d'équilibre
Que nous pratiquons à mains libres :
Les comptes doivent balancer
Et leurs résultats concorder.
Or là, pas de difficulté
Car la gardienne sans pareille
Des finances de l'UIG
Fait que tout balance à merveille,
Pas de surcharge à redouter,
Le plus lourd aud des acrobates
S'y retrouverait sur ses pattes !

Nous terminons notre mission
Sur cette exaltante vision :
« Capital en augmentation ! »
Par un double saut périlleux
Nous saluons ces mots heureux.

≈
Or donc, à notre trésorière
Il faut donner décharge entière
Et non seulement l'approuver,
Mais encor la féliciter !

*Norette Mertens
Jeanne Meyer*

UAEE

Chères collègues, l'UAEE aura le plaisir de visiter une exposition consacrée à l'éducation pré-scolaire, le *jeudi 5 avril*. Cette exposition est organisée au Bureau international de l'Education, 51, quai Wilson. Vous viendrez nombreuses à notre rendez-vous, surtout si vous savez que nous aurons, comme guide, l'une des organisatrices de la dite exposition, Mlle G. Duparc. Nous nous retrouverons le jeudi 5 avril à 15 heures à la Maison des Petets, 50, rue des Pâquis. Pour les gourmandes : un goûter suivra !

C. G.

Stages CEMEA

Les stages qui auront lieu du 12 au 20 avril 1962 sont des stages de :

Jeux dramatiques et Marionnettes.

S'adresser au plus vite à Robert Privat, 45, Grangettes, Chêne-Bougeries, Genève.

NEUCHATEL

Neuchâtel - Comité de section pour 1962

Président, M. Robert Duckert ; vice-président, M. Charles Guyot; caissière, Mme Madeleine Liniger; secrétaire, M. Cyprien Calame; délégué au CC, M. Benjamin Jost; suppléante du délégué au CC, Mme Françoise Henriod (Saint-Blaise); assesseurs, Mlle Lucette Rosselet, MM. Francis Houriet, Charles Mojon, Fritz Nussbaum, Max Pellet.

NEUCHATEL

Présidents de section pour 1962

Val-de-Travers : Mlle Henriette Troesch, Grand-Rue, Buttes ;
Val-de-Ruz : M. Germain Divernois, Fontainemelon ;
Neuchâtel : M. Robert Duckert, Emer-de-Vattel 30, Neu-châtel ;
Boudry : M. Georges Montandon, les Pralaz 26, Pe-seux ;
La Chaux-de-Fonds : M. Jean John, Hôtel-de-Ville 37, La Chaux-de-Fonds ;
Le Locle : M. Georges Bobillier, Cardamines 22, Le Locle.

Caissiers de la SPN (à conserver)

Caissier central : Claude Grandjean, Temple 11,
Fontainemelon tél. (038) 7 04 34.
ccp. SPN : IV 3551 Fontainemelon.
ccp. SPN-VPOD : IV 4814 Fontainemelon.

Caissiers des sections :

1. **Section Neuchâtel :** Mme Madeleine Liniger, Parcs 61, Neuchâtel, ccp. IV 756, tél. (038) 5 54 01.
2. **Section Boudry :** Jean Carrard, r. de Corcelles 15b, Peseux, ccp. IV 4261, tél. (038) 8 23 24.
3. **Section Val-de-Ruz :** J.-A. Girard, Savagnier, ccp. IV 501, tél. (038) 7 18 03.
4. **Section Val-de-Travers :** Georges Muller, Grand-Rue 38, Couvet, ccp. IV 5348, tél. après 18 h. 15 (038) 9 61 19.
5. **Section La Chaux-de-Fonds :** Francis Jaquier, Sorbiers 13, La Chaux-de-Fonds, ccp. IVb 3592, tél. (039) 3 49 63.
6. **Section Le Locle :** René Reymond, Girardet 23, Le Locle, ccp. IVb 1723, tél. (039) 5 30 32.

Exposition scolaire permanente

La vaste enquête lancée par l'intermédiaire du Bulletin du Département s'est soldée par un succès. Ce sont près de deux cents questionnaires qui sont rentrés, nous apportant les vœux et suggestions des collègues du canton. Le dépouillement risque d'être assez long et il est impossible de prévoir encore l'orientation qui sera donnée à notre institution. Mais il apparaît déjà clairement que la majorité des maîtres souhaite voir l'activité de l'ESP se poursuivre sur des bases plus rationnelles et plus modernes.

En attendant de pouvoir donner des précisions, le comité tient à adresser ses remerciements à tous ceux et celles qui ont pris la peine de répondre au questionnaire, donnant par là une preuve de leur intérêt et de leur attachement à l'ESP.

Les vœux tardifs de ceux qui auraient omis de répondre seront encore reçus avec reconnaissance.

Pour le comité E.S.P. : Ch. Landry, président

Recrue

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Mlle Danièle Rumley, institutrice à Colombier, qui vient d'adhérer à la Société.

W. G.

SPN — Section de Neuchâtel

La section de Neuchâtel s'est réunie au chef-lieu le samedi 17 février 1962 pour son assemblée générale administrative annuelle.

Le président, Robert Duckert, a rappelé les activités de la section lors de l'exercice écoulé. Il a dit que l'effectif de la section était de 104 membres, en augmentation de 3 par rapport à l'année dernière, avec 68 membres syndiqués contre 71 en 1961.

Milles Hoffmann et E. Jacot nous ont quittés pour jouir de leur retraite et deux jeunes collègues pour convoler en justes noces.

Le président constate que nos membres de la cam-

pagne fréquentent peu nos assemblées qui, de toute façon, réunissent un nombre trop restreint de collègues.

Lors de nos assemblées, nous nous sommes occupés de la revalorisation de nos traitements que chacun attend avec plaisir. Nous souhaitons qu'elle permettra un plus grand recrutement de jeunes collègues.

Nous avons également discuté des nouveaux statuts qui sont à l'étude. C'est avec un très grand intérêt que nous nous en sommes occupés et nous remercions le CC d'avoir préparé ces projets plus modernes et qui prévoient une plus grande unité du corps enseignant de notre canton. C'est cela qui nous a paru le plus important dans ces statuts et nous nous réjouissons d'une plus grande cohésion des instituteurs neuchâtelois.

Dans les activités futures, le président relève que notre section devra organiser la trisannuelle au mois de mai. Il aimerait aussi que nous puissions organiser un voyage en Bourgogne en automne prochain.

La création de groupes d'études pédagogiques, nos rapports avec l'école secondaire, l'augmentation des classes de développement, sont aussi des problèmes qui nous tiennent à cœur et qu'il nous faudra résoudre.

Ce rapport est adopté par les acclamations des membres présents (35).

La caissière annonce que les comptes bouclent par un déficit de 9 francs environ, mais que la situation financière de la section reste saine ; ce que confirment les vérificateurs.

Nous entendons ensuite nos délégués à l'Ecolier Romand, à l'Exposition scolaire permanente, au Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs et à l'Union syndicale qui sont remerciés de leurs rapports et de leur dévouement à nous représenter auprès de ces différentes institutions.

Cette année encore la section versera une subvention de 100 francs à l'ESP et de 50 francs au fonds de sport des écoles de la ville.

Nous passons ensuite aux nominations statutaires : le président est réélu par acclamation.

Le collègue M. Pellet demande que les membres non syndiqués soient représentés au comité. Celui-ci sera formé de 11 membres : Mmes Liniger, Henriod et Rosselet, MM. C. Mojon, C. Calame, Ch. Guyot et M. Jost, membres sortants qui sont réélus ; MM. F. Nussbaumer, M. Pellet et F. Houriet, nouveaux membres, qui sont élus.

Mme Lepszej, qui quitte le comité après y avoir siégé pendant plusieurs années, est vivement remerciée par le président.

On procède encore aux autres nominations statutaires qui sont faites à l'unanimité de l'assemblée.

Dans les divers, quelques collègues demandent la paix au sujet de l'indemnité de résidence en ville et des examens d'entrée à l'école secondaire.

Après cette séance qui a duré plus de 2 heures, nous avons le plaisir d'assister à la projection du film « Au royaume de la nuit », de MM. Gigon et Paratte, qui enchantera nos membres et les amis qui se sont joints à nous pour cette deuxième partie.

JURA

Synode d'hiver du corps enseignant du district de Delémont

Une centaine de membres de la section ont pris part à cette réunion qui s'est tenue à l'aula du collège de Delémont, sous la présidence de M. Willy Girard, insti-

BERNOIS

tuteur à Courroux. Le rapport d'activité rappela le grand succès des visites d'usines qui ont eu lieu au cours des derniers mois. Une cordiale bienvenue est ensuite souhaitée à 5 nouveaux membres admis dans la section et qui sont : Mmes Anker, Thüller et Gunziger, et MM. Duplain et Müller. Au comité, Mlle Marianne

Christe, Delémont et M. Michel Girardin, Courfaivre, remplaceront Mlle Mertenat et M. Bourquard, arrivés au terme de leur mandat. Quant aux délégués de la section à l'assemblée cantonale, MM. Jean Rebetez, Bassecourt et André Aubry, Courtételle, ils sont confirmés dans leurs fonctions.

L'assemblée décide ensuite de ne pas entrer en matière sur le problème des cours accélérés. Elle attendra, pour se prononcer, d'être mieux orientée sur la question. On parle aussi de l'armement atomique et de la votation du 1^{er} avril, mais comme ce problème échappe au domaine corporatif, l'assemblée refuse, à une faible majorité, de le discuter.

Après que M. Emile Corbat, Courtételle, eut rapporté d'intéressante façon sur le fonctionnement de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois, l'assemblée entendit avec plaisir M. Marcel Rychner, secrétaire central de la SIB, lui exposer quelques problèmes pédagogiques à l'ordre du jour : démocratisation des études, pénurie d'enseignants (280 classes du canton sont aujourd'hui sans titulaires), nouveau règlement de la Caisse d'assurance et prochaine consultation populaire sur la réadaptation des traitements du corps enseignant.

La projection d'un film, tourné à Grindelwald lors du camp de ski du collège de Delémont, valut aux réalisateurs de cette excellente bande en couleurs, MM. Max Meury, photographe, et J.-P. Moeckli, maître au collège, de chaleureux applaudissements.

H. D.

Résolution

Le synode des instituteurs du district de Moutier, réuni en assemblée le 7 mars 1962, à Moutier, s'élève d'une manière nette contre tous les essais d'engins nucléaires, d'où qu'ils viennent, et à plus forte raison contre l'idée même d'un équipement atomique de notre armée, idée qui constituerait la négation des principes pour lesquels nous vivons et travaillons.

Rapport d'activité SPJ pour 1961

Nous pensons intéresser nos collègues en publiant ici le rapport d'activité 1961 qu'a bien voulu nous remettre notre ami Marc Haegeli, président de la SPJ. On verra que le comité central SPJ n'a pas dormi durant l'année écoulée.

H. D.

Le comité a tenu 4 séances au cours de 1961 et mis sur pied, comme de coutume, l'assemblée préalable. Nous vous donnons ci-après les décisions et faits principaux intervenus durant l'année.

Visites d'entreprises. — Les sections ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur avait été faite. Courtelary, Franches-Montagnes, Moutier et Bienné ont visité Longines à St-Imier (72 participants), Vigier à Reuchenette (46) et Schäublin à Bévilard avec 10 participants seulement. Porrentruy et Delémont ont vu Burrus à Boncourt (61), Imprimerie « La Bonne Presse » et Lithographie Frossard à Porrentruy (65), Tornos à Moutier (70). La section de Delémont, seule, s'est rendue chez Omega à Bienné avec 60 membres. Un rapport sur les constatations faites est à fournir pour fin mars. Deux sections ont répondu déjà, et il semblerait que le dialogue engagé entre l'école et l'entreprise ne donnera pas lieu à de longs commentaires. On a la nette impression que l'école primaire, avec son programme, remplit pleinement sa mission, ce qui est tout à son honneur.

Relations. — Les invitations sont nombreuses et il n'est pas possible de donner suite à toutes. Néanmoins, si l'envoi d'un délégué n'a pu se faire, il a toujours été

répondu par lettre aux groupements qui se sont adressés à la SPJ. C'est ainsi qu'il a été procédé avec les collègues de la SPV, de l'UIG, dames et messieurs, lors des assises de ces associations. Le caissier Gerber nous a représenté à l'assemblée annuelle de la SPN à La Chaux-de-Fonds, en avril.

Présence SPJ. — Notre association a été représentée par son président aux nombreuses séances de la commission créée par la SIB pour l'étude de questions de politique scolaire.

Par son président, toujours, la SPJ prend part aux débats de la commission des cours accélérés.

Le collègue Ivan Gagnebin, du comité, est notre mandataire à l'Université populaire jurassienne ainsi qu'à la commission SPR chargée d'étudier les questions soumises par les organisateurs de l'Exposition nationale suisse de Lausanne, section « Eduquer et créer ».

Au séminaire de Chexbres, en mai, nous avions trois représentants, Mlle Keller, de Delémont, MM. W. Jeanneret, de Tramelan, et Tschumy, de Porrentruy. Thème général : L'évolution de l'économie et ses répercussions sur l'enseignement et les jeunes. M. Jeanneret a eu l'amabilité de nous faire parvenir un résumé des débats extrêmement enrichissants qui ont marqué les journées de Chexbres.

Nous maintenons notre représentation aux journaux d'enfants « Ecolier Romand » et « Cadet Roussel » et une nomination à ce propos va intervenir tout à l'heure. Une aide financière, que vous aurez à ratifier aussi, a été décidée à leur intention.

Notre soutien financier ira également à la Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse.

A Lausanne, en juin, nous prenions part avec MM. Rebetez, directeur, et Cramatte, du CIP, à une séance de la Guilde de documentation et des responsables des centres cantonaux. A Lausanne encore, début de décembre, en compagnie du collègue H. Devain, nous étions à la conférence des rédacteurs de l'*« Educateur »*. Les organisateurs du congrès SPR nous ont appelé deux fois à Bienné et le président de la Romande avait eu, en février, l'amabilité de nous convier aux assises SLV et SPR.

Divers. — Un rapport a été fourni à la SPR à l'intention de la Fédération internationale des associations d'instituteurs. Sujet : L'éducation du sens de la responsabilité dans le cadre de l'école obligatoire.

Avec la collaboration du secrétariat central SIB, nous avons renseigné les collègues vaudois sur les détails de nos traitements. On est en train, là-bas, d'étudier une revalorisation dans ce domaine.

Les collègues fribourgeois, qui envisageaient la représentation du corps enseignant au sein des autorités législatives cantonales, ont également été mis au courant de la situation chez nous.

Enfin, pour donner suite à la décision de l'assemblée de Bienné, les journaux jurassiens ont été priés de ne publier aucun nom et de ne faire étalage d'aucun succès dans le domaine des admissions à l'école secondaire.

Un mot maintenant de l'activité pour cette année. Une fois le comité en possession des rapports des sections concernant les visites d'entreprises, il en tirera les conclusions qui s'imposent. Nous ne pensons pas que celles-ci donneront lieu à l'étude d'un thème par les sections durant l'hiver 1962-63. Il y aura donc lieu de trouver une question à mettre en chantier dont les conclusions pourront être transmises à un rapporteur général et nous aurions alors le thème à présenter au Congrès jurassien de 1964. Nos sections seront donc

sous peu consultées à ce propos et le choix du thème pourrait se faire lors de l'assemblée préalable qui est arrêtée cette année au 6 juin. Je rappelle encore qu'au 15 mai les sections doivent nous faire parvenir leur état nominatif. La question d'un Annuaire SPJ n'a pas été reprise encore.

Nous nous acheminons maintenant vers le Congrès romand de Bienne. Au bouillant président Perrot, à ses collaborateurs, nous exprimons notre reconnaissance pour l'immense labeur accompli d'une part dans l'organisation de cette manifestation qui aura un grand retentissement et, d'autre part, dans le changement de structure de la SPR.

L'empressement des présidents de sections à répondre à nos demandes, le zèle de nos correspondants, le dévouement des membres du comité, la parfaite obligeance que l'on rencontre toujours au secrétariat SIB, facilitent grandement notre tâche. A tous ces collaborateurs nous disons : merci.

Le président SPJ : Marc Haegeli

TRIBUNE LIBRE

Des boucliers

Le synode est la réunion bisannuelle de la corporation, du syndicat des enseignants d'un district. A dire vrai, les jeunes sont souvent déçus de ces rassemblements d'instituteurs, malgré les plaisantes conférences, visites d'usine ou audition qui les agrémentent. C'est que l'idée qu'ils ont d'un syndicat d'intellectuels est bien plus élevée. Les statuts même parlent d'un enrichissement de la culture et c'est en partant de cette notion d'honnête homme qu'une certaine jeunesse (l'âge ne fait pas la jeunesse) s'essaie périodiquement à sortir du filet. Au dernier synode de Moutier, par exemple, une proposition a été faite de voter une résolution sur l'armement atomique. Voilà un problème intéressant l'humanité et dépassant tout cadre poli-

tique. D'aucuns de crier que ce n'était pas la place d'un synode. Levée de boucliers ou carapace ?

Mais enfin des intellectuels suisses (au contraire d'autres) peuvent discuter librement de tout et de n'importe quel problème national ou même international. Ils auraient même le devoir de participer à la vie nationale, sinon d'en être l'âme ou le baromètre. Ce sont eux, les responsables des citoyens de demain. Et de même que les maîtres se désintéressent de l'activité civique, les élèves se précipiteront loin des urnes et des responsabilités. Réveiller ce civisme est un perfectionnement professionnel. Les endormis enseignent, mais n'éduquent pas.

Il se peut que les puissances militaires, religieuses ou gouvernementales tiennent ou même protestent à certaines déclarations. Ces puissances devraient pourtant être à l'ordre de nous autres, citoyens. Elles obéiraient si nous le voulions. Si nous préférions nous tenir dans nos terriers, et bien... elles en boucheront les issues.

Il est vrai, rétorquera-t-on, que les instituteurs auraient pu discuter plutôt de problèmes pédagogiques ou encore voter contre les cours accélérés. Mais notre manque de combativité face à bien des problèmes nous enlève tout écho. Qu'est-il devenu de la résolution du printemps 61 ? Nous sommes peut-être le syndicat le plus faible du canton.

Aucune prise de position ne peut amener de scission parmi les éducateurs d'un pays démocratique. Il n'y a pas de délit d'opinion ; il n'y a pas de haine contre les tendances contraires. Ou sinon, il faut se dépecher d'exiger de chacun qu'il boive le même vin au repas synodal, et qu'il porte une cravate d'une même couleur.

Les jeunes ont l'idée d'un synode vigoureux et régénérant. Au plaisir de retrouver les amis et collègues devrait s'ajouter celui de se sentir responsable de la démocratie.

J.M. Imhoff.

DE TOUT

ETC.

Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire

71e cours normal suisse 1962

(16 juillet au 11 août à Saint-Gall et Rorschach)

Cours d'une semaine :

(* = cours donnés à Saint-Gall,
** = cours donnés à Rorschach)

Numéro		Finance de cours
8	* Dessin, degré inférieur, cours de perfectionnement	Fr. 16.7-21.7 50.—
9	* Dessin, degré inférieur	23.7-28.7 50.—
10b	** Dessin, degré moyen	16.7-21.7 50.—
11	** Dessin, degré supérieur	30.7- 4.8 50.—
12	* Les techniques artisanales dans l'enseignement du dessin	23.7-28.7 50.—
14	* Le tableau noir au service de l'enseignement au degré inférieur	23.7-28.7 45.—
15	* Le tableau noir au service de l'enseignement au degré moyen	30.7- 4.8 45.—
16	** Dessin géométrique et technique	16.7-2.17 45.—
17	* Le chant et la musique à l'école	23.7-28.7 40.—
18	* La photographie au service de l'enseignement	9.7-14.7 60.—

19 * L'enseignement par l'image et le son 30.7- 4.8 60.—

20 ** Détermination des plantes, biologie 23.7-28.7 45.—

21 Enseignement des sciences naturelles : le monde végétal et animal (Unterkulm AG) 16.7-21.7 45.—

22 La flore et la végétation de nos montagnes (Schynige Platte) 29.7- 4.8 50.—

23 ** Vannerie, travail du rotin, cours de perfectionnement 16.7-21.7 60.—

24b ** Vannerie, travail du rotin, débutants 30.7- 4.8 55.—

Cours d'une demi-semaine :

26b * Les nombres en couleurs (Méthode Cuisenaire) 19.7-21.7 25.—

29 * Radio scolaire 23.7-25.7 25.—

Cours de dix jours :

30 ** Stage « Ecole active », degré inférieur 16.7-25.7 95.—

31 ** Stage « Ecole active », degré moyen 16.7-25.7 95.—

32 ** Stage « Ecole active », degré supérieur 16.7-25.7 95.—

Cours de deux semaines :

Numéro		Finance de cours
39 **	Activités manuelles, degré inférieur	30.7-11.8 80.—
40 *	Physique et chimie	30.7-11.8 90.—
41 *	Sculpture	16.7-28.7 80.—
42 *	Modelage	30.7-11.8 70.—
43 **	Construction de modèles réduits (planéateurs et à moteur)	23.7- 4.8 100.—
44 *	Travail du métal, cours de perfectionnement	30.7-11.8 145.—

Cours de quatre semaines :

46b **	Travail du papier et du carton	16.7-11.8 160.—
47b **	Travail du bois	16.7-11.8 180.—
48b *	Travail du métal	16.7-11.8 200.—

Remarques concernant les cours

- Les cours portant les numéros 10b, 23, 24b, 26b, 30, 31, 32, 46b, 47b et 48b sont dirigés par des chefs de cours de langue française.
- Les cours portant les numéros 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 29, 39, 40, 41, 42, 43 et 44 se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions en français seront faites par les chefs de cours ou des participants.
- Le cours numéro 22 se donne à la Schynige Platte ; il est réservé aux maîtres enseignant dans des classes de montagne. Le cours numéro 21 se donne à Unterkulm AG.
- Les cours numéros 1 à 7, 13, 27, 28, 33 à 38 et 45 sont destinés en principe aux collègues de langue allemande.

Les formules d'inscription et le prospectus du cours peuvent être obtenus aux secrétariats des départements cantonaux de l'Instruction publique.

Les **inscriptions** sont à envoyer **jusqu'au 31 mars 1962** au département de l'Instruction publique du canton de domicile.

**Retraite du corps enseignant
les 5 et 6 mai 1962**

Les 5 et 6 mai aura lieu à Vennes une retraite destinée au corps enseignant. Cette retraite aura pour thème l'étude de l'autorité de la Bible et de sa pleine actualité. En notre temps de confusion et de désarroi grandissant, il est nécessaire de faire le point, de préciser sa position, de tremper sa foi.

* * *

Retournons avec simplicité à la Parole, source de toute force et de toute joie. Nous espérons nous retrouver nombreux à Vennes les 5 et 6 mai.

N. B. — La retraite sera dirigée par le pasteur Maurice Ray avec la collaboration de quelques collègues. Elle coûtera une douzaine de francs plus 2 francs de droit d'inscription.

On peut s'inscrire, dernier délai 28 avril, et se renseigner auprès des soussignés :

M. Pierre Gudit, route de Senarcens, Cossonay,
Mlle G. Mudry, Etoy,

M. Daniel Courvoisier, Fontanivent s/Clarens,
ou à l'adresse suivante : Retraite du Corps enseignant,
secrétariat des Camps, Vennes s/Lausanne.

Cours pour chefs d'excursions

La Fédération suisse des auberges de la jeunesse organise à Yverdon, du 9 au 14 avril, un cours pour chefs d'excursions. Les inscriptions sont reçues au secrétariat central, Seefeldstrasse 8, Zurich 8. Nos jeunes collègues trouveront dans cette rencontre, en plus d'une abondante information sur tout ce qui touche à l'activité de plein air, une agréable occasion de rafraîchir leurs connaissances d'allemand. Logement et cours à l'auberge de jeunesse d'Yverdon. A. P.

Echange d'appartements

Jusqu'à ce jour 21 collègues se sont inscrits pour un échange d'appartement avec l'étranger. Il a été reçu jusqu'ici 9 adresses de Hollande. Les tractations avec l'Allemagne et l'Angleterre continuent, ainsi qu'avec le Danemark. Des formulaires d'inscription peuvent encore être demandés. Si l'échange se conclut, une finance de Fr. 5.— est à acquitter auprès de la Fondation « Cures et séjours ». André Pulfer, Corseaux

Voyages à l'étranger

Une liste d'hôtels recommandés et de places de camping a été établie par la Fondation « Cures et séjours ». Coût 2 fr. 50.

Un guide de voyage pour la Suisse (coût 3 fr. 20) donne une foule de renseignements sur la plupart des localités de notre pays. Allemand et français. Ces deux publications sont à commander auprès de Louis Kessely, Heerbrugg (SG).

A. P.

Service de placement et d'échange SPR

Vacances de Pâques. Echange de trois semaines dès le 1er avril demandé par famille de Spiez (jeune fille de 17 ans).

Vacances d'été. Chaque année de nombreux collègues de Suisse allemande nous demandent des adresses de familles d'instituteurs romands disposés à accueillir leurs enfants en pension ou en échange pour l'été (en général 15 juillet-15 août).

Veuillez bien me faire part de vos préférences (âge, sexe, dates, prix de pension et des leçons).

A Pulfer, Corseaux

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

C'EST A VOUS DE LE DIRE

Les manuels et les maîtres de pédagogie enseignent constamment aux normaliens que « c'est à l'enfant à trouver... ». Ils répètent cet axiome sous tant de formes, évoquant Rousseau et Claparède, que nos jeunes candidats, lors de leurs premiers essais, font de louables efforts pour mettre en pratique ce conseil fondamental !

Ils en ont compris l'importance ; ils savent que la didactique proposée actuellement est diamétralement opposée à celle des siècles passés et qu'elle nous ramène heureusement, par-delà la scolastique, à Socrate et à Platon. Mais ils hésitent et se fourvoient, se méprennent sur les moyens de parvenir à l'idéal proposé.

Le résultat de cette erreur, les maîtres de stage le connaissent bien ! Leçons mal structurées, coupées de parenthèses et d'interrogations, trop verbales, habit d'Arlequin formé de dialogues successifs, au milieu de l'indifférence générale et du bruit !

J'y insiste : l'enfer est pavé, dit-on, de bonnes intentions. La pédagogie aussi... Et c'est justement les stagiaires les plus capables, ceux qui ne se contentent pas d'un enseignement de transmission, qui tombent dans le travers signalé. Ils finissent par se décourager tandis que les autres, ceux qui se bornent à transmettre les connaissances sans chercher le dialogue, suivent sans accident leur petit chemin et deviendront de bons fonctionnaires de l'enseignement.

Je feuillete des formules de critiques de stage, établies soit par les maîtres des classes d'application, soit par d'autres « visites » que reçoivent nos stagiaires (directeur des études, professeurs de méthodologie, inspecteur, psychologue). L'erreur que je signale est des plus fréquentes, à en juger par les nombreuses remarques de ce genre :

« Mélange d'enseignement et d'interrogations... »

« Ils ne peuvent répondre, c'est à vous de leur dire... »

« Vous contrôlez prématurément justement ce que vous avez à enseigner... »

« Fausse maïeutique appliquée aux connaissances et non à la logique... »

« Ne procédez pas par devinettes... »

Voici une exemple vécu de cette fausse didactique : le stagiaire donne une première leçon portant sur l'orographie de la Suisse et commence par le Jura : « Qui connaît des sommets du Jura ? » Les réponses fusent, justes ou fausses. « Qui peut me dire, maintenant, quelle est l'altitude du plus haut de ses sommets ? » (Ils auraient pu la chercher sur une carte !) Et le stagiaire perd quelques minutes à refuser les altitudes, ma foi fort variées, que les enfants proposent étourdiment jusqu'au moment où (hasard ou recours discret à l'atlas) un d'entre eux a trouvé. Ses camarades l'ont-ils entendu ? Le stagiaire, lui, est satisfait, il passe plus loin...

Après la leçon, lors de la critique, un peu penaud, il m'a dit : « Mais alors, quelle est la part de l'élève ? »

Nous verrons cela dans un prochain article.

A. Ischer.

Annuaire international de l'éducation, vol. XXII, 1960. - Genève, Bureau international d'éducation ; Paris, Unesco, publication n° 223, 550 p. tabl. Francs suisses, 17; NF, 19,50; sh., 27,6; \$ 5,50.

On dispose, sur le plan international, de bilans annuels relatifs au développement qualitatif et quantitatif enregistré dans les différents pays, et cela dans des domaines tels que l'économie, les finances, le travail, l'hygiène, etc. C'est l'Annuaire international de l'éducation qui, depuis 1933, remplit ce rôle en ce qui concerne le mouvement éducatif mondial. Le XXIIe volume de cet annuaire, publié conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'éducation, vient de sortir de presse; il est indispensable de le consulter si l'on veut connaître l'évolution, plus lente ou plus accélérée selon les cas, des différents courants éducatifs tels qu'ils apparaissent en 1959-60. Voici, à titre d'exemple, quelques-unes des tendances enregistrées dans l'étude comparée, portant sur 77 pays, de l'annuaire de 1960 :

1. On assiste, pour la première fois depuis plusieurs années, à un fléchissement de la courbe du taux d'augmentation des crédits affectés à l'éducation, qui tombe à 13,2 % après avoir atteint 16,12 % l'année précédente ;

2. Quoique n'ayant pas enregistré, cette année, de progrès aussi spectaculaire que l'année précédente, le courant en faveur de la prolongation de la scolarité obligatoire a continué à gagner du terrain ;

3. La moyenne de l'accroissement des effectifs scolaires s'établit comme suit : 6,8 % d'augmentation dans les écoles primaires et 11,45 % dans les écoles secondaires .

Problèmes amusants proposés par F. Perret

Solutions dans un numéro suivant

Quelle est la vitesse du courant de la rivière ?

Jack, campant au bord d'une rivière, décide de faire une partie de canotage. Il emporte avec lui un boutillon à demi-rempli de jus de fruit (pour étancher sa soif future) et sportivement rame en remontant le courant. Au bout d'un kilomètre, un remous fait basculer le boutillon à l'eau, mais Jack ne s'en aperçoit qu'un quart d'heure plus tard ! Il fait aussitôt demi-tour et redescend la rivière en ramant à la même cadence qu'auparavant... et il rejoint son boutillon exactement à l'endroit d'où il était parti (en face de son campement).

On demande : quelle est la vitesse du courant ?

La donnée n'indique pas la vitesse propre du rameur ! Malgré cela, un raisonnement logique permet de trouver la réponse exacte !

En quel endroit l'estafette rejoindra-t-elle la queue de la colonne ?

Une troupe de soldats se déplace à pied, en colonne de marche le long d'une route, à une cadence bien entendu uniforme.

Une estafette (homme de liaison à cheval) quitte la fin de la colonne à un certain moment, remonte ladite colonne et, dès qu'il a atteint la tête, fait demi-tour et rejoint la queue. L'allure de l'estafette est trois fois plus rapide que la vitesse de marche de la troupe.

On demande : en quel point de la route l'estafette terminera son périple, ceci **par rapport à l'endroit qu'occupait l'homme de tête au départ** ?

Hum ! Hum ! On ne connaît ni la longueur de la colonne ni sa vitesse de marche !!! ...et cependant le problème est parfaitement soluble !

Subsidiairement, vous pouvez aussi calculer le point d'arrivée (fin du périple) **par rapport au point de départ** du cavalier (fin de la colonne).

Pendant combien de temps M. Anatole a-t-il marché ?

Rentrant de son travail, M. Anatole arrive très régulièrement chaque jour à 18 heures à la gare la plus voisine de son domicile. Sa femme vient le chercher en auto. Elle roule toujours de la même façon et s'arrange pour arriver à la gare en même temps que le train.

Or, un jour, pour une cause imprévue, M. Anatole arrive en gare une heure plus tôt que d'habitude ! Bien entendu, sa femme, non prévenue, n'arrivera que dans une heure. Aussi, pour ne pas attendre inutilement, M. Anatole décide de faire un bout du trajet gare-domicile, à pied. Il marche donc un certain temps et finit par rencontrer sa femme arrivant en voiture. M. Anatole prend place et, arrivé à son domicile, il constate qu'il a gagné 20 minutes sur l'heure habituelle de rentrée.

On demande pendant combien de temps M. Anatole a marché ?

A première vue, ce problème semble très indéterminé, car des quantités de données manquent : dis-

tance gare-domicile ; vitesse de l'auto ; vitesse du piéton !

Sachez pourtant que, par un raisonnement logique et un calcul fort simple, la réponse parfaitement exacte peut être obtenue.

Essayez aussi d'établir un graphique de la situation. Il vous révélera des choses intéressantes, dont en particulier une « certaine constante » indépendante de la distance gare-domicile !

Comment fut fait l'ultime partage final ?

Trois frères : Paul, Pierre et Jean, sont partis pour faire une excursion et camper une nuit. Au moment du départ, leur mère leur dit : « Prenez encore ce cornet de poires, vous vous les partagerez chrétinement. »

Au cours de la nuit, Paul se réveille, ouvre le cornet, compte les poires et mange sa part, puis referme le cornet et se rendort.

Une heure après Pierre se réveille, ouvre le cornet, compte les poires, mange sa part, referme le cornet et se rendort.

Une heure plus tard Jean en fait autant.

A l'aube, Paul et ses frères constatèrent qu'il restait 8 poires. Comment devaient-elles être équitablement réparties ?

* * *

Et encore un autre petit problème du même goût :

Trois copains, en camping, décident de s'offrir comme dessert un plat de pommes cuites. Louis fournit 5 pommes, Roger 3 pommes. René aucune, en revanche possédant 80 ct, ce dernier partage cette somme équitablement entre les deux autres. Combien chacun d'eux recevra-t-il ?

Partagez-moi ces 8 litres de vin en 2 × 4 l.

Un problème ancien, revu et amélioré,

Ce type de problème de transvasements souvent publié n'est toutefois plus présenté sous sa forme intégrale. On dit toujours : au moyen d'un récipient d'une capacité de 5 l et un autre de 3 l, comment faire pour rapporter exactement 4 l d'eau puisée à la fontaine ? Entendu qu'il est permis de puiser, transvaser, vider à terre, repuiser tant qu'on veut !

Le vrai problème par contre est le suivant :

On a un récipient d'une **capacité de 8 l rempli complètement de vin** (quantité précieuse et limitée, donc rien à jeter !) + les 2 récipients vides de 5 et 3 l. Comment s'y prendre pour séparer ces 8 l de vin en 2 fois 4 litres ? subsidiairement en combien d'opérations (transvasages) peut-on « isoler » 1 l, 2 l, 3 l, 4 l, 5 l, 6 l, 7 l ?

Il y a deux solutions (ou enchainements) suivant par quel récipient on commence. Chacune permet d'obtenir 1, 2, 3, 4 ou 5 l mais pas dans le même ordre. Indiquez le nombre d'opérations nécessaires pour chacune de ces quantités.

Voyez ce qui en est pour 6 et 7 l.

Pourriez-vous établir un graphique de ces opérations ? (il existe, mais pas en coordonnées rectangulaires !)

F. P.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

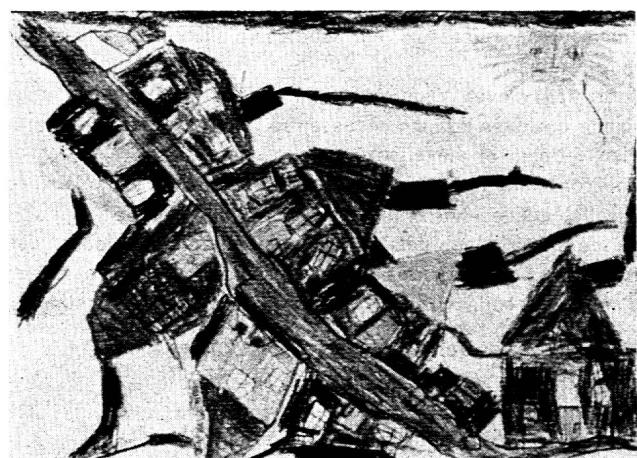
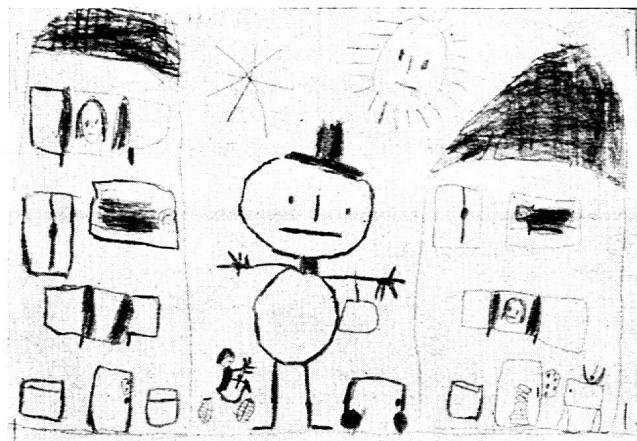
Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemp 5 NYON

Troisième année

2

L'EXPRESSION SPATIALE

A l'école enfantine



Ecoles enfantines de la Ville de Bâle.

Comment nos petits voient-ils leur maison ?

Chaque enfant était invité à dessiner sa maison avec un crayon de sa couleur préférée. Les résultats ont montré que :

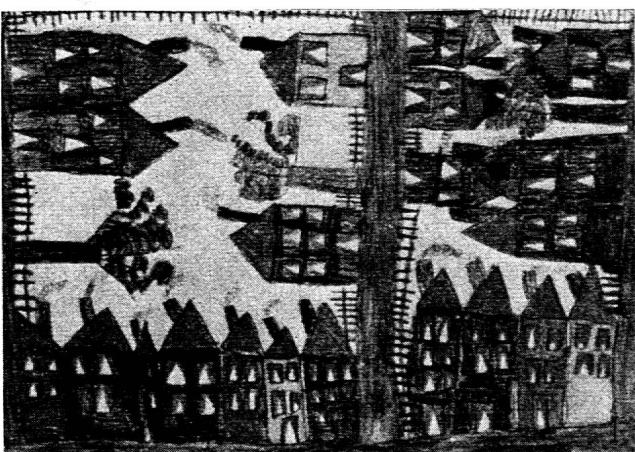
- a) à quatre ans, l'enfant rattache sa maison à un élément précis : porte, fenêtre, fourneau de cuisine, et il s'efforce de le représenter ;
- b) à cinq ans, il vient de s'inventer un schéma à son usage personnel, et il s'y tient ;
- c) à six ans, il commence à se détacher de ce schéma de maison et tente de montrer les caractéristiques du bâtiment et de ses environs.

Le dessin demande progressivement plus de temps avec l'âge et l'on passe de 5 mn. à 1 h., puis à 1 h. 1/2.

Aux plus avancés, l'on a ensuite proposé de dessiner le chemin menant de l'école à la maison « pour me permettre de trouver sans peine la maison de vos parents ». Les enfants se sont précipités avec une grande hâte à leur travail (pour lequel le nombre de couleurs n'était pas limité) et ils y montrent jusqu'aux plus petits détails ce qui leur paraît important pour l'identification de ce chemin : sonnette, poignée de porte, pousoir de la minuterie, haie bordant le jardin ou arbres du trottoir.

Il va sans dire que ces dessins nous les avons utilisés l'un après l'autre pour raccompagner les élèves à la maison, et à leur grande joie, avec succès.

N. Maudeli.



Ces documents, choisis à l'exposition de Zofingue, sont tirés de l'envoi de nos collègues bâlois : ils ont bien voulu brièvement les commenter ici pour nous.

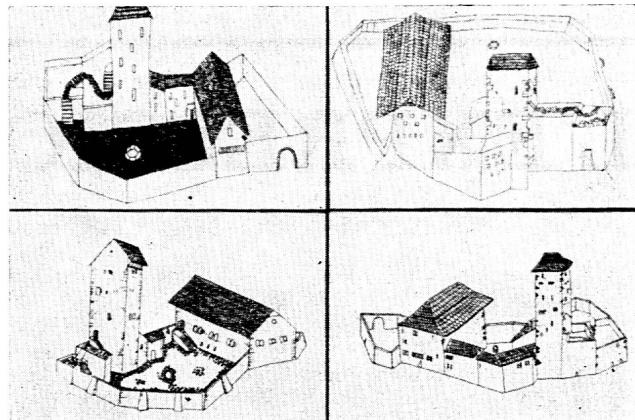
Dessin à la plume

Entre 12 et 15 ans, leur intérêt pour la perspective se manifeste chez nos élèves par des vues à vol d'oiseau, des vues plongeantes. Quelques volontaires ayant construit à la maison des maquettes du château de Sargans au moyen des feuilles de cartonnage de la Schw. Lehrergesellschaft. Elles ont été réparties dans la classe tandis que le plan était reproduit au tableau noir. Quelques diapositives reproduisant d'anciens plans de villes permettent de donner les explications nécessaires aux élèves qui esquisSENT à grands traits de crayon la mise en place. Discussion pour examiner les difficultés majeures qui se présentent alors. Puis intervient le dessin de détail, directement à la plume Rédis 1 mm et au Scribtol. Le paysage reste ignoré mais, par contre, nous recherchons une opposition rythmique des surfaces nues et de celles qu'anime leur structure apparente.

Hans Hitz.

Le château de Sargans

Collège moderne des garçons, Bâle - 3^e année (13-14 ans).
Durée du travail : 4-6 heures. Format : A3 blanc.

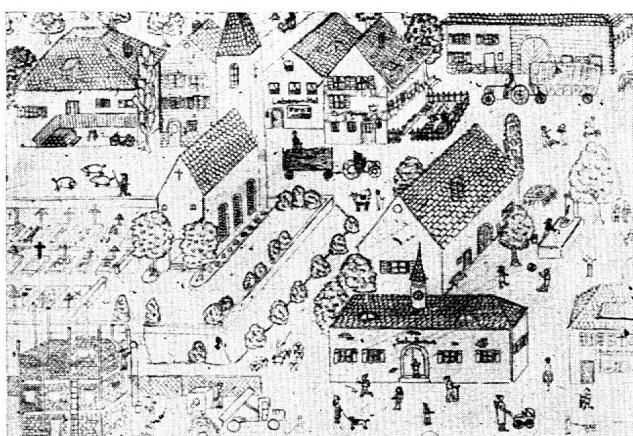


Le village

Collège moderne des jeunes filles, Bâle.

Elèves de 14 ans.

Papier gris A3.



La centrale bâloise du film scolaire possède un documentaire fort instructif : **Nous construisons une ferme**. Mes filles l'ayant vu voulurent en faire autant, à mon grand étonnement. Je n'insisterai pas sur la construction du village : plateau de pavatex ou de carton (1 m² env.), maisons en boîtes à chaussures, ruisseaux en feuilles d'aluminium, mare en miroir, etc.

Avec les élèves réunies autour de cette maquette, nous fixons quelques notions nécessaires : premier plan et arrière-plan — plan et élévation — etc.

Puis chacune trace légèrement sur sa feuille deux jeux de parallèles : des horizontales et des obliques à 45°. A l'aide de ce quadrillage, déterminer la situation des places, des rues, l'implantation des maisons, puis dresser les arêtes d'angle de celles-ci. La règle à observer est fort simple :

- 1) **les frontales restent toujours horizontales ;**
- 2) **les fuyantes restent toujours à 45° ;**
- 3) **les verticales restent toujours verticales.**

Lorsque tous les bâtiments sont en place, enrichir le dessin de détails : portes, fenêtres, balcons ; fontaines, puis arbres ; habitants, enfin, et animaux. (Le travail présenté est au crayon, certains élèves l'ont mis au net à la plume et à l'encre de Chine).

Vive a été ma surprise de constater combien ces jeunes filles ont pris de plaisir à un exercice qu'à priori l'on jugerait trop « construit » pour elles.

Hans Fürst.

Ancêtres de nos avions

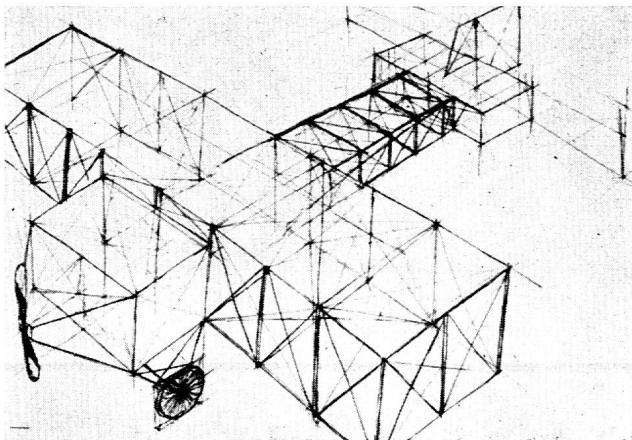
Collège scientifique des garçons, Bâle - 5^e année (16 ans).

Papier blanc A3, plume à dessin, encre de Chine.

Durée du travail : 1 leçon de 100 mn.

Au cours des leçons précédentes, mes élèves avaient fait connaissance de la perspective centrale. Mais un dessin dans le quartier de la cathédrale venait de me montrer que s'ils comprenaient théoriquement cette technique, ils étaient incapables de la maîtriser. Fuyantes indécises, intersections inexactes ou absentes, détails mal situés ou disproportionnés dénonçaient un manque d'entraînement dans la recherche des fuyantes, dans l'estime de leur situation et la mise en place de leurs points de fuite sur le papier.

C'est pourquoi je décidai, avant de poursuivre, de leur faire exercer pendant une leçon cette perspective centrale ; et le sujet bienvenu en fut **Les ancêtres de nos avions**. Toutes mes explications se bornant en ceci : « Nous allons exercer les

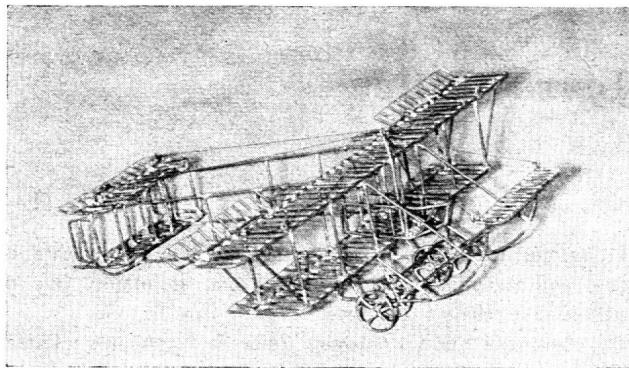
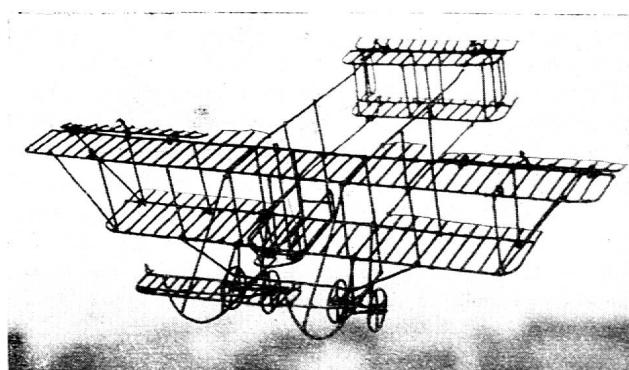


principes de la perspective centrale une fois encore. Vous dessinerez un aéroplane des pionniers de l'aviation. Leurs formes étaient simples, elle se résument aux prismes rectangulaires que l'on obtient par l'assemblage de baguettes de bambou ! ».

Exécution : mise en place très légère et rapide au crayon, puis dessin directement à la plume.

L'utilité de cet exercice se passe de commentaire : il suffit de comparer à la rue du dessin A qui précédait d'une semaine les avions, le chœur de la cathédrale qui est reproduit en B. Il a été exécuté, pour le même élève, une semaine après, dans le même espace d'une leçon. L'une ou l'autre fuyante n'a pas encore trouvé sa juste direction, mais les intersections sont bien repérées, et un peu appuyées, elles assurent au dessin sa fermeté. Il faudra encore une année d'entraînement pour obtenir des dessins tels que les présente mon collègue Hans Bühler.

Ancêtres de nos avions est un sujet qui présente beaucoup d'attrait en soi, et les élèves de 12 ans s'y intéressent déjà. Par exemple, les élèves d'une classe de 4^e, auxquels j'avais proposé ce thème (avec une documentation choisie : plans, photos, étude de détails au musée des transports !) avant les vacances d'été, sont rentrés de celles-ci en m'apportant



les plans qu'ils avaient, en équipes, entrepris de dessiner à l'échelle d'après les appareils de Wright, Farman, Blériot ! Six semaines après, nous achevions leurs maquettes en fil de cuivre soudé. Maquettes d'une envergure de 50 cm environ, construites en partie aux leçons de dessin, en partie durant des heures libres.

Il m'est difficile de dire ce qui, dans ce travail, a eu le plus de succès auprès des élèves : la recherche et la trouvaille d'une solution à l'un des nombreux problèmes pratiques de construction ou — sans parler des parties mobiles et articulées — l'objet terminé dont la vue, par sa claire ordonnance plastique, procure un vrai plaisir esthétique.

Kurt Ulrich.

Le dessin d'observation

joue au collège scientifique un rôle certainement plus important que dans les autres établissements, car l'orientation de son enseignement conduit à une spécialisation dans ce sens. Dès la 3^e, nous abordons les premières recherches en perspective parallèle et l'année suivante, nous commençons à initier nos élèves à la perspective centrale. Les classes du degré supérieur *) ont ainsi les moyens de quitter aussi souvent que possible la salle de dessin pour étudier sur nature les problèmes d'architecture qui constituent une suite logique à leurs connaissances élémentaires de perspective. On comprendra que si les premiers essais des classes de 5^e portent sur des motifs assez simples, la réussite de ces exercices permet aux élèves de 6^e de choisir des architectures plus complexes.

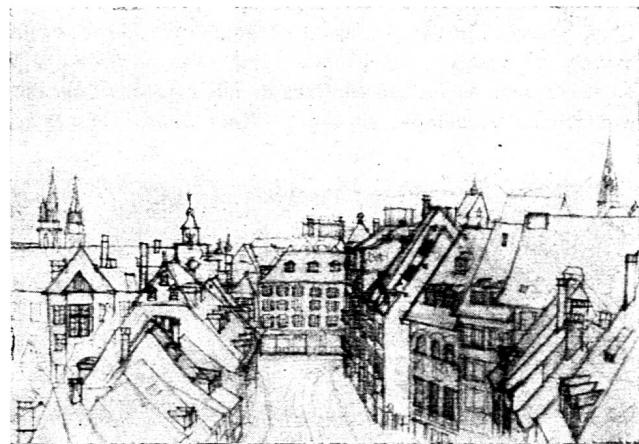
C'est d'une classe de 6^e (17 ans) que provient le dessin que nous présentons, et il doit être compté au nombre des plus difficiles : les tours et les toits de la ville sont vus du haut du Spalentor en direction du faubourg de même nom. Il est essentiel que l'élève conçoive avec justesse le tout et ordonne correctement les éléments qui composent ce tout. On demande un dessin au crayon, de préférence exprimé par le trait, sans la dureté d'un dessin technique, mais montrant une perception minutieuse des formes, une juste appréciation des différents éléments les uns par rapport aux autres. Une exactitude objective et optique de l'objet est donc importante pour la formation de la vision, ce qui n'exclut en rien un style personnel dans le dessin.

Les travaux exécutés entièrement sur place, sans aucune mise au net en salle de dessin, ont demandé environ 2 leçons de 100 mn.

Un autre bénéfice de ces exercices est — avec le temps — de donner assez d'assurance aux élèves pour qu'ils puissent en course ou en voyage noter rapidement leurs impressions.

Hans Buehler.

*) Les collèges gymnasiaux bâlois comportent un degré inférieur de 4 ans et un degré supérieur de 4 ans également. Les leçons de dessin ne sont plus obligatoires après la 6^e.



Livres utiles

Et de peindre aussi, bien sûr, puisque tel est le titre de l'ouvrage de poche *) que nous avons en mains. Que de richesses à chaque ligne de ce petit livre ! N'y cherchons pas un nouveau traité de techniques : Tristan Klingsor en parle si peu, même dans les chapitres consacrés proprement à la peinture. Car, justement, ce qu'il veut nous enseigner ici, c'est tout ce dont la plupart des « Cours » ne parlent jamais, tout ce que la plus grande habileté manuelle ne pourra jamais seule apporter à un dessin : sensibilité, vie, pensée.

A défaut de se soumettre aux nombreux exercices proposés par l'auteur, la lecture renouvelée des chapitres consacrés au dessin (je m'arrête toujours longuement au troisième : « la méthode chinoise ») est fructueuse en conseils glissés tout au long d'une conversation fraternelle, intime et pourtant magistrale. Nous saurons alors mieux contempler toute œuvre d'art, mieux regarder la nature — mieux « corriger », et d'une manière plus « honnête » les travaux de nos élèves.

L'art de dessiner

Les reproductions fort judicieusement choisies de seize dessins de maîtres (de Brueghel à Picasso) et d'autant de peintures illustrent excellemment ce texte tout de finesse et d'intelligence.

Ceh.

La mémoire des formes, vous ne la cultiverez jamais assez. Depuis cent ans on nous répète : travaillez sur nature. Et surtout pas de chic. Mais le chic, cela consiste à faire d'après des recettes d'atelier ce qu'on n'a jamais regardé. Ce que je vous demande, c'est tout à fait le contraire. Je vous demande de regarder votre modèle si intensément que vous ne puissiez plus l'oublier.

Tristan Klingsor

*) L'art de peindre, par Tristan Klingsor - 110 pages 17 X 13 cm - Collection « Initiations », chez BRAUN et Cie à Mulhouse.

4 fiches : plusieurs problèmes

PRIX DE REVIENT D'UNE BARRIERE EN FER

Calculez pour Ch. Fahrni, maréchal, qui travaille avec quatre ouvriers et un apprenti :

- 1) le capital engagé ;
- 2) les frais généraux annuels et leur répartition par heure de travail imprudentif ;
- 3) le prix de revient d'une barrière en fer de 25 mètres de longueur.

1) **Capital engagé** : un atelier, 22 000 francs ; machines, mobilier et outillage, 24 000 francs ; matières premières, 800 francs ; fonds de roulement, 200 francs.

2) **Frais généraux annuels** : chauffage et éclairage, 300 francs ; entretien des machines, du mobilier et nettoyage des locaux, 175 francs ; impôts et assurances, 225 francs ; amortissement, 8 % sur l'atelier, 10 % sur les machines, mobilier et outillage ; intérêt du capital engagé, 4 % ; heures perdues, 600 heures à 2 fr. 80.

Pour la répartition des frais généraux par heure de travail productif, on comptera 280 jours à 8 heures pour 6 personnes, moins les 600 heures indiquées ci-dessus.

3) Prix de revient de 25 mètres de barrière :

a) Marchandises : 50 mètres de fer carré à 12 centimes le mètre ; soudure 112,5 m. de fer rond pour barres à 8 centimes le mètre ; soudure et peinture, 30 francs ;

b) Main-d'œuvre : 8 heures de patron à 3 fr. 10 l'heure ; 34 heures d'ouvriers à 2 fr. 50 l'heure ; 24 heures d'apprenti à 0 fr. 75 l'heure.

Réponses : Frais généraux par heure de travail productif, 0 fr. 65 ; prix de la barrière, 215 fr. 70.

LE CERCLE (REVISION)

Première série

1. Un cycliste parcourt 15 fois une piste circulaire de 225 mètres de rayon. Quelle est la distance parcourue ?
2. Jacques a entouré le tronc d'un arbre avec une ficelle longue de 2,85 m. Quel en est le diamètre ?
3. Une table ronde a 1,30 m. de diamètre. Elle peut s'ouvrir en deux demi-cercles entre lesquels on place des rallonges qui ont chacune 70 centimètres de largeur et 1,30 m. de longueur. Quel est le périmètre de la table quand on y met deux rallonges ? On veut que chaque convive dispose d'au moins 70 centimètres. Combien en pourra-t-on placer quand on met deux rallonges ? Combien de rallonges faut-il pour placer 11 convives ?
4. On entoure un pâté de maisons de 58 mètres de long sur 45 mètres de large d'un trottoir arrondi aux quatre coins en quart de cercle. Le trottoir est large de 2 mètres. Le prix total s'élevant à 7 429 fr. 80, calculez le prix du m^2 ($\pi = 3,14$) ?

5. Une roue a un diamètre de 63 centimètres. Combien de tours complets aura-t-elle effectué quand elle aura parcouru 198,66 m. ? Le dernier tour étant incomplet exprime en degrés la fraction de tour supplémentaire ($\pi = \frac{22}{7}$) ?

PRIX DE REVIENT D'UN MEUBLE

Calculer pour M. F. Guignard, menuisier, qui travaille avec un ouvrier et un apprenti :

- 1) le capital engagé ;
- 2) les frais généraux et leur répartition par heure de travail ;
- 3) le prix de revient d'un meuble.

1) **Capital engagé** : machines, 4 800 fr. ; outils et mobilier, 1 200 fr. ; matières premières de réserve, 950 francs ; fonds de roulement, 290 fr.

2) **Frais généraux annuels** : loyer des locaux, 1 080 francs ; chauffage et électricité, 384 francs ; entretien des machines, du mobilier et des locaux, 160 francs ; impôts et assurances, 317 francs ; marchandise perdue, 119 francs ; amortissement sur machines, 10 % ; intérêt 3 % du capital engagé ; 360 heures perdues à 1 fr. 75.

Pour la répartition des frais généraux par heure de travail productif, on comptera 280 jours à 8 heures pour 3 personnes moins les 360 heures indiquées plus haut.

3) Prix de revient d'un meuble :

Matières premières : 3,75 m^2 sapin deuxième choix à 9 fr. 60 le m^2 ; 1,20 m^2 bois croisé à 14 francs le m^2 ; 9 mètres de carrelet à 0 fr. 40 le mètre ; 4,5 m^2 sapin pour rayons à 8 fr. 20 le m^2 ; 3,4 m^2 presspan à 18 francs le m^2 ; colle, vernis, clous, 12 % des dépenses ci-dessus.

Main-d'œuvre : 16 heures de patron à 2 fr. 50 l'heure ; 24 heures d'ouvrier à 2 fr. 10 l'heure et 20 heures d'apprenti à 0 fr. 60 l'heure.

Réponses : Frais généraux par heure de travail productif, 0 fr. 53 ; prix du meuble, 307 fr. 24.

LE CERCLE (REVISION)

Deuxième série

1. Une piste circulaire a 180 mètres de diamètre. Calculez le nombre de tours que fera un cycliste pour parcourir 100 kilomètres.
2. Avec une corde longue de 75,36 m., on entoure exactement un carré et un cercle. Quelle est la différence des surfaces ?
3. Un coureur cycliste s'entraîne sur une piste circulaire. Il roule à la vitesse moyenne horaire de 31,4 km. et fait 30 tours en 9 minutes. Quel est le rayon de la piste ($\pi = 3,14$) ?
4. Autour d'un bassin circulaire de 7,60 m. de diamètre et à 1,20 m. du bord, on place une grille. Pour la poser et la peindre, un ouvrier met trois jours en travaillant de 7 h. 15 à midi et de 13 h. 15 à 19 heures. A combien revient la grille si elle coûte 4 fr. 25 au mètre et si l'ouvrier demande 3 fr. 60 de l'heure ?
5. Une scie circulaire tourne à raison de 3 300 tours-minute. Elle a un diamètre de 35 centimètres. Quel est le chemin parcouru en une seconde ($\pi = \frac{22}{7}$) ?



*Qui veut de beaux meubles
achète chez*

Simmens

T.R. SIMMEN + CIE S.A. RUE DE BOURG 47-49

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

VOYAGES ORGANISÉS SPÉCIALEMENT
A L'INTENTION DU CORPS ENSEIGNANT

16 jours de vacances idéales en Grèce

DU 14 AU 29 JUILLET 1962

Nous vous offrons trois variantes à des prix exceptionnels

- A. Venise - Le Pirée, visite d'Athènes - Dix jours à **Xylokastron** (plage réputée) - Visites organisées : Argolide, Delphes, etc. **500 francs** (assurance bagages comprise)
- B. Venise - Le Pirée - Athènes - **RHODES** et séjour à Xylokastron (huit jours). **565 francs** (assurance bagages comprise)
- C. Venise - Athènes - Mer Egée - **ISTANBUL** - Côte turque - Patmos - Rhodes - Crète - Santorin - Le Pirée et, pour terminer, trois jours de séjour à Xylokastron. **715 francs** (assurance bagages comprise)

Les prix sont comptés départ et retour Lausanne

Pour tous renseignements complémentaires,
envoi de prospectus, s'adresser à :

**Roger Gfeller, inst.,
accompagnateur
Batellière 12, Lausanne
Tél. (021) 26 53 38**

Ne tardez point à vous inscrire

**Agence de voyages
A. Borel, Prilly/Lne
Charmilles 9
Tél. (021) 25 96 07**



Pour
la rentrée des
classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de
Chine



Talens & Fils SA Olten